

PROPRIETE DE L'INDIVISION LASSARA

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Article 21-218 / COMMUNE DE RONNET (03)

Vente d'une coupe rase de douglas
 Les arbres inventoriés sont marqués de points rouges
 La limite de la coupe est marquée de 2 traits rouges
 Superficie de la coupe : 5,5 ha
 Parcelle : AC 30 p
 Certification PEFC N° : 10-21-3/6075



DIAMETRE DES ARBRES A 1,5 mètre :

Diamètre → Essence ↓	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	Total arbres	Volume sous écorce	Volume moyen
Douglas	1	1	5	30	41	101	119	130	87	25	6	2	548	1 397,20 m ³	2,55 m ³

La vente a lieu en bloc et sur pied, sans garantie de volume et de qualité, aux conditions générales du cahier des charges des ventes des experts, et aux conditions particulières du présent article.

Pour des informations complémentaires : M. ROCABOY Thomas au 06 40 58 84 43

CONDITIONS D'EXPLOITATION :

Le délai d'exploitation est fixé le : 31 décembre 2022
 Distance moyenne de débardage : 500 mètres
 Place de dépôt : sur la propriété.

CONDITIONS DE PAIEMENT :

Régime de T.V.A : non assujetti
 Comme prévu par le cahier des clauses générales pour les ventes de coupes en bloc et sur pied des forêts privées – mis à jour du 1 avril 2016 – paragraphe 2.2

